



## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de læntreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

- · Code de produit LNB77
- · Nom du produit: CATALYSEUR PU · UFI: W6VR-57Q7-T00D-MPA0

## · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition de rev-tement pour le rev-tement et / ou de décoration de produits.

Emploi de la substance / de la préparation Usage professionnel

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Fournisseur

Raison Sociale: MILESI VERNIS S.A.

Adresse: 11 rue Lucien Sampaix - CS 70109 - 91707 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX

- FRANCE

Téléphone: 01.60.15.93.44

infofds @milesi.fr http://www.milesi.com

VÉILLE TELEPHONIQUE TRANSPORT 24/24 CEDRE BREST 33 2 98 33 10 10 - UTMD 09

#### Producteur

IVM Chemicals srl

Viale della Stazione 3 - 27020 Parona (PV) Italy tel +39 038425441

· Service chargé des renseignements:

Environmental Health and safety office

hseoffice@ivmchemicals.com

#### · 1.4 Numéro dappel da lirgence

pour l'Italie

De 8h30 à 17h30 0039 038 425 441

En dehors des heures mentionnées ci-dessus, les samedis et dimanches et pendant les périodes de fermeture pour les vacances s'il vous plait appelez: 0039 0384 254491

Pour la France

Numéro : 01.45.42.59.59

Societé/Organisme : INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au f%tus.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT RE 2 H373 Risque présumé deffets graves pour le système nerveux central et les

organes de l'oufe à la suite depxpositions répétées ou depne exposition

prolongée. Voie dexposition: Ingestion et Respiration/Inhalation.

(suite page 2)





## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 1)

Asp. Tox. 1 H304 Peut –tre mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### · 2.2 Éléments detiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger







GHS02

GHS07

GHS08

#### · Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

toluène

Aromatic polyisocyanate

acétate de n-butyle

Polyisocyanate aromatique

diisocyanate de m-tolylidène

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au f%tus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé deffets graves pour le système nerveux central et les organes de l'oufe à la suite departement de la suite departement de la suite departement de la suite departement de la suite des la suite de la suit

H304 Peut -tre mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P301+P310 EN CAS DqNGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les v-tements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent -tre facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P362+P364 Enlever les v-tements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

· Indications complémentaires:

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

#### · 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 3)





# conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 2)

· vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3 butanone Liste II

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après

· Composants dangereux:		
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29- XXXX	acétate de n-butyle  Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	25-29,99%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43- XXXX	butanone Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	20-24,99%
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9 Reg.nr.: 01-2119471310-51- XXXX	toluène  ♠ Flam. Liq. 2, H225 ♠ Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ♠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412	20-24,99%
CAS: 9017-01-0	Aromatic polyisocyanate      Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 EUH204	12,5-15%
CAS: 53317-61-6	Polyisocyanate aromatique  © Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 EUH204	5-9,99%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46- XXXX	acétate d'éthyle  Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	2,5-4,99%
CAS: 26471-62-5 EINECS: 247-722-4 Reg.nr.: 01-2119454791-34- XXXX	diisocyanate de m-tolylidène  Acute Tox. 1, H330  Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351  Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335  Aquatic Chronic 3, H412  EUH204  Limite de concentration spécifique:  Resp. Sens. 1;H334: C ≥ 0,1 %	<0,1%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FF

Page: 4/16



## Fiche de données de sécurité

## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision : 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 3)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### · Remarques générales:

Enlever immédiatement les v-tements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent appara<sub>i</sub>tre après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

si le port d'équipements de protection individuelle est recommandé aux secouristes. (section 8)

#### · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

#### · Après contact avec la peau:

Enlever les v-tements contaminés.

Laver immédiatement à l'eau et au savon, ou un nettoyant cutané reconnu, et bien rincer. Enlever immédiatement tout v-tement souillé ou inclure des sous-v-tements et les chaussures (si nécessaire). Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 20 minutes et prendre des conseils médicaux. J'ai un avis médical est nécessaire avoir contenant des produits ou l'étiquette.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques

Pour les symptômes et les effets causés par les substances, voir chap. 11.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'Encendie

#### · 5.1 Moyens dextinction

· Movens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool

Le dioxyde de carbone, mousse, poudre, du sable et de l'eau pulvérisée

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu et disperser.

#### · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut -tre dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

#### · 5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé et aussi, dans le cas des récipients fermés exposés aux flammes pour éviter les explosions.

· Equipement spécial de sécurité:

Casque de protection avec visière, v-tements ignifuges, des gants appropriés et si l'appareil nécessaire.





# conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 4)

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

#### · 6.2 Précautions pour la protection de le nvironnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### · 6.4 Référence à dautres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation s`re, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire pr-ts.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

#### · Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire pr-ts.

#### · 7.2 Conditions dun stockage s-r, y compris les éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
  - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur et des sources d'ianition.

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

Observer les indications sur l'étiquette, la date d'expiration de l'utilisation, si cela est indiqué, est de la livraison dat.

Dans les cas où il n'y a pas de date limite indiqué, cela signifie que le produit doit –tre utilisé dans les 8 mois.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des f`ts bien fermés.

(suite page 6)





## Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression: 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 5)

#### · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Celles qui sont typiques du produit et les instructions de la fiche de données si nécessaire.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de le xposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

0	rametres de controle		
· Con	· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
123-86	6-4 acétate de n-butyle		
VLEP	Valeur momentanée: 723 mg/m , 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m , 50 ppm		
78-93-	3 butanone		
VLEP	Valeur momentanée: 900 mg/m , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m , 200 ppm risque de pénétration percutanée		
108-88	3-3 toluène		
VLEP	Valeur momentanée: 384 mg/m , 100 ppm Valeur à long terme: 76,8 mg/m , 20 ppm R2, risque de pénétration percutanée		
141-78	3-6 acétate d'éthyle		
VLEP	Valeur momentanée: 1468 mg/m , 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m , 200 ppm		
26471	-62-5 diisocyanate de m-tolylidène		
VLEP	Valeur momentanée: 0,16 mg/m , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,08 mg/m , 0,01 ppm AR, C2, concs. mesurées sur une durée de 5 min		

Informations relatives à la réglementation VI EP: ED 1487 05 2021

· DNEL		
123-86-4 acétate de n-but	tyle	
Oral	DNEL	2 mg/kg bw/d va/g> (popolazione
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/ acute/akut	600 mg/mc (ouvriers)
		300 mg/mc (popolazione)
	DNEL	300 mg/mc (ouvriers)
		35,7 mg/mc (popolazione)
Effet d'irritation de la peau	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/ acute/akut	11 mg/kg bw/d va/g> (ouvriers)
		6 mg/kg bw/d va/g> (popolazione
	DNEL	11 mg/kg bw/d va/g> (ouvriers)
		6 mg/kg bw/d va/g> (popolazione
78-93-3 butanone		
Inhalatoire	DNEL	600 mg/mc (ouvriers)
Effet d'irritation de la peau	DNEL	1.161 mg/kg bw/d va/g> (ouvrier
108-88-3 toluène		
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/ostre/aigu/ acute/akut	384 mg/mc (ouvriers)





### Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

	DNEL		(suite de la paç 192 mg/mc (ouvriers)
141-78-6 acétate d'éthyle			3 1 (111 117)
Oral	DNEL		4,5 mg/kg bw/d va/g (popolazione)
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/os: acute/akut	tre/aigu/	1.468 mg/mc (ouvriers)
			734 mg/mc (popolazione)
	DNEL		734 mg/mc (ouvriers)
			367 mg/mc (popolazione)
Effet d'irritation de la peau	DNEL		63 mg/kg bw/d va/g> (ouvriers)
			37 mg/kg bw/d va/g> (popolazion
26471-62-5 diisocyanate	de m-tolylidène		
Inhalatoire	DNEL acuto/agudo/os acute/akut	tre/aigu/	0,14 mg/mc (ouvriers)
	DNEL		0,035 mg/mc (ouvriers)
· PNEC			
123-86-4 acétate de n-but	tyle		
PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su 0,18 mg/L (_)			/L (_)
			ng/kg (_)
78-93-3 butanone			
PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su			/L (_)
PNEC Suolo/earth/suelo/	/toprak	22,5 mg/	/kg (_)
108-88-3 toluène			
PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su		0,68 mg/	/L (_)
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak		2,89 mg/	/kg (_)
141-78-6 acétate d'éthyle			
PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su		_	• •
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak 0,148 mg/kg (_)			
26471-62-5 diisocyanate	•		
PNEC Acqua dolce/Fresh water/Agua dulce/Tatlı su 0,013			g/L (_)
PNEC Suolo/earth/suelo/ /toprak			rg (_)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de lexposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
  - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les v-tements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les v–tements de protection.

Conserver a part les v-terrients de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

(suite page 8)





## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 7)

· Protection respiratoire: Filtre provisoire:



Protection respiratoire recommandée. (EN140)

Filtre A

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit –tre imperméable et résistant au produit et conformément à la norme EN 374 et de la directive 89/686/CEE.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit .

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas –tre calculée à l'avance et doit, alors, –tre contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques(EN 166)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique

· Couleur:

· Odeur:

· Seuil olfactif:

· Point de fusion/point de congélation:

Point des fusion/point de congetation:

 Point débullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

· Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure:

· Supérieure: · Point d'éclair

· Température d'auto-inflammation

Liquide

Selon désignation produit

Caractéristique Non déterminé. Non déterminé.

77 °C (141-78-6 acétate d'éthyle)

Facilement inflammable.

1,2 Vol % (123-86-4 acétate de n-butyle)

11,5 Vol % (78-93-3 butanone)

-4 °C (78-93-3 butanone)

370 °C (123-86-4 acétate de n-butyle)

(suite page 9)





## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 8)

· Température de décomposition: Non déterminé.

· pH Mélange non polaire/aprotique.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C 29 s (ISO 3 mm) · Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 105 hPa (78-93-3 butanone)

· Pression de vapeur à 50 °C: 360 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,965 g/cm
Densité de vapeur relative Indéterminé.

· 9.2 Autres informations

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se

former.

· COV et Total des COV (solvants organiques +

solvants réactifs cas échéant) 76,51 %

· VOC (CE) 738,3 g/l · Teneur en substances solides: 23,4 %

 Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant
 Gaz inflammables néant
 Aérosols néant
 Gaz comburants néant
 Gaz sous pression néant

· Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Matières et mélanges auto-échauffants

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de loeau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métauxnéantExplosibles désensibilisésnéant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Typique du produit comme indiqué dans la fiche technique
- · 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation recommandée

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 10)





## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 9)

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Acides, bases et agents oxydants
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dans le cas de la formation possible de la combustion:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
  - · Toxicité aiguµ

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

		inantes pour la classification:
123-86-4 a	cétate de n-butyle	
Oral	LD50	10.760 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	14.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	21,1 mg/l (rat)
78-93-3 bu	tanone	
Oral	LD50	2.001 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.001 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	21 mg/l (rat)
108-88-3 to	oluène	
Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.124 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	25,7 mg/l (rat)
9017-01-0	Aromatic polyisod	yanate
Oral	LD50	2.001 mg/kg (rat) (OECD TG 423)
53317-61-6	Polyisocyanate a	romatique
Oral	LD50	5.001 mg/kg (rat)
141-78-6 a	cétate d'éthyle	
Oral	LD50	4.934 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	20.001 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	1.600 mg/l (rat)
	LC0	22,6 ppm (souris)
26471-62-5	diisocyanate de l	m-tolylidène
Oral	LD50	5.110 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9.401 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 ore/h/saat	0.107 mg/l (rat)

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 11)





### Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 10)

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire au f%tus.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Risque présumé dœffets graves pour le système nerveux central et les organes de l'oufe à la suite dœxpositions répétées ou dœune exposition prolongée. Voie dœxposition: Ingestion et Respiration/Inhalation.
- · Danger par aspiration

Peut -tre mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Plus d'informations

Monomères / polymères d'isocyanates

Caractéristiques particulières / effets; surexposition il ya un danger, en fonction de la concentration, une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Possible l'apparition tardive de troubles et de développement d'une forme d'hypersensibilité (troubles respiratoires, toux, asthme). Dans le cas des personnes réactions d'hypersensibilité peuvent survenir déjà à des concentrations d'isocyanate très faible, m—me en dessous de la valeur TLV. En cas de contact prolongé avec la peau sont des effets irritants possibles et de déshydratation.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3 butanone Liste II

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:		
123-86-4 acétate de n-butyle		
EC50	397 mg/l (Algues) (72 h)	
	44 mg/l (daphnie) (48 h)	
LC50 (96 ore/h/saat)	18 mg/l (poisson)	
78-93-3 butanone		
EC50	2.029 mg/l (Algues) (96 h)	
	308 mg/l (daphnie) (48 h)	
LC50 (96 ore/h/saat)	2.993 mg/l (poisson)	
108-88-3 toluène		
EC50	134 mg/l (Algues) (96 h)	
	3,78 mg/l (daphnie) (48 h)	
LC50 (96 ore/h/saat)	5,5 mg/l (poisson)	
141-78-6 acétate d'é	thyle	
EC50	165 mg/l (daphnie) (48 h)	
LC50 (96 ore/h/saat)	230 mg/l (poisson)	
26471-62-5 diisocyanate de m-tolylidène		
EC50	12,5 mg/l (daphnie) (48h)	
LC50 (96 ore/h/saat)	133 mg/l (Leuciscus idus melanotus)	

(suite page 12)





## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 11)

• 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Facilement biodégradable.		
123-86-4	acétate de n-butyle	
78-93-3	butanone	
108-88-3	toluène	
141-78-6	acétate d'éthyle	

• 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Coeffic	· Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) :		
123-86-4	acétate de n-butyle	2,3	
78-93-3	butanone	0,3	
108-88-3	toluène	2,73	
141-78-6	acétate d'éthyle	0,68	
· Facteu	· Facteur de bioconcentration (FBC)		
123-86-4	acétate de n-butyle	15	
108-88-3	toluène	90	
141-78-6	acétate d'éthyle	30	

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
  - · Autres indications écologiques:
    - · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à lélimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation:

Ne doit pas –tre évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux. Le numéro de code du produit est aussi 080111

- · Emballages non nettoyés:
  - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro dEdentification
  - · ADR/RID, IMDG, IATA UN1263
- · 14.2 Désignation officielle de transport de la INDNU
  - *·* DOT Paint

(suite page 13)

Page: 13/16



## Fiche de données de sécurité

## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 12)

· ADR/RID PEINTURES
· IMDG, IATA PAINT

#### · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

 $\cdot DOT$ 



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Label

· ADR/RID, IMDG, IATA



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· 14.4 Groupe demballage

· DOT, ADR/RID, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour Invironnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

**IB**Itilisateur Attention: Liquides inflammables.

 $\cdot \textit{Num\'ero d'identification du danger (Indice}$ 

 Kemler):
 33

 ⋅ No EMS:
 F-E,S-E

· Stowage Category

• 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de IBDMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR/RID

· Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage

intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage

extérieur: 500 ml

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner

packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer

packaging: 500 ml

(suite page 14)





## conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 13)

· ''Règlement type'' de l'ONU:

UN 1263 PEINTURES, 3, II

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et dænvironnement

Directive n.: 80/1107/CEE, n. 82/605/CEE, n. 83/477/CEE, n. 86/188/CEE e n. 88/642/CEE, 89/391/CEE, 89/654/CEE, 89/655/CEE, 89/656/CEE, 90/269/CEE, 90/270/CEE, 90/394/CEE, 90/679/CEE, 93/88/CEE, 95/63/CE, 97/42/CE, 98/24/CE, 99/38/CE, 99/92/CE, 2001/45/CE, 2002/44,2003/10/CE, 2003/18/CE, 2004/40/CE,2006/25

· Divers règlements

Est utilisable pour usages non réglementés de la D.2004/42/CE-Pour usage professionnel seulement

- · Directive 2012/18/UE
  - · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
  - · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
  - · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants næst compris.

· LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants næst compris.

- · RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 48, 74
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de løutilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ó Annexe II

Aucun des composants næst compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
  - · Annexe I PRÉCURSEURS DØEXPLOSIFS FAISANT LØOBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de løoctroi døune licence en vertu de løarticle 5, paragraphe 3)

Aucun des composants næst compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS DØEXPLOSIFS DEVANT FAIRE LØOBJET DØUN SIGNALEMENT

Aucun des composants næst compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

78-93-3 butanone

108-88-3 toluène

3

3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

78-93-3 butanone

3

108-88-3 toluène 3

· RÉGLEMENT (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche døozone ó ANNEXE I (Potentiel døappau-vrissement de la couche døozone)

Aucun des composants næst compris.

· Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

(suite page 15)



conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression : 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 14)

Page: 15/16

- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
  - · Substances extr'mement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants næst compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Phrases importantes
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut –tre mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoguer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361d Susceptible de nuire au f%tus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entrajne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange sappuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- · Service établissant la fiche technique: IVM Chemicals Srl
- · Contact: Francesco Cantamutto
- · Numéro de la version précédente: 2750
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aigu=)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables . Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables . Catégorie 3

(suite page 16)

Page: 16/16



### Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et ses modifications/amendements successifs

Date d'impression: 14.05.2024 Révision: 14.05.2024

Numéro de version 2751 (remplace la version 2750)

Code de produit LNB77

Nom du produit: CATALYSEUR PU

(suite de la page 15)

Acute Tox. 1: Toxicité aigu=. Catégorie 1 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée . Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire. Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire. Catégorie 1 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée . Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité . Catégorie 2 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction . Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) . Catégorie 3 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) . Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration . Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique. Catégorie 3

Sources

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL et

modifications suivantes Agence ECHA site web INRS Fiche Toxicologique

\* Données modifiées par rapport à la version précédente